



COMMUNE D'ARZIER-LE MUIDS

Election à la Syndicature du 26 avril 2026 (1^{er} tour)

Procès-verbal d'élection tacite

Le Bureau électoral, constatant :

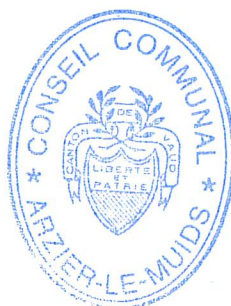
- que seule la liste Entente municipale, comprenant le nom d'une personne candidate, a été déposée dans les délais légaux,
- que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),
- qu'un seul siège est à repourvoir,

PROCLAME

Monsieur Philippe DIEFFENBACHER, né le 26 mai 1962, originaire de Glarus GL, domicilié à la route d'Arzier 24, à 1273 Arzier-Le Muids, **élu tacitement Syndic** pour la législature 2026-2031.

Pour le Bureau électoral

Le vice-président du bureau



La scrutatrice

Arzier-Le Muids, le 7 avril 2026